

Pôle Sup site NOTRE DAME DE LA VICTOIRE

Vendredi 2 septembre à 9h00

- Accueil des Etudiants
- Planning de la semaine de rentrée et de l'année

Sécurité sociale Etudiants

Si vous vous inscrivez pour la première fois dans un établissement d'enseignement supérieur, et que vous êtes français-e, vous serez automatiquement affilié-e à un régime obligatoire d'assurance maladie pour le remboursement de vos frais de santé, généralement celui de vos parents ou tuteurs légaux, et ce quel que soit ce régime (général, agricole ou autre).

Vous n'avez aucune démarche à effectuer pour cette affiliation.

Livres

A voir avec chaque enseignant le jour de la rentrée.

Bourses

Les étudiants boursiers doivent **impérativement** transmettre leur notification (fiche complète recto-verso) au secrétariat de l'établissement dès réception.

Invitation à une réunion de parents COM1 et NDRC1

Coupon à retourner par mail au secretariat.cordeliers@cordeliers.fr

Autorisation de traitement et d'intervention chirurgicale

Fiche à compléter et à remettre le jour de la rentrée.

Stages BTS 2^{ème} année (Période de 6 semaines en Novembre – Décembre)

COM Il est impératif de prendre contact dès maintenant avec les organisations et entreprises pour trouver un nouveau stage pour la rentrée.

NDRC Les étudiants qui envisagent un changement d'entreprise pour le projet de 2^{ème} année doivent **IMPERATIVEMENT** trouver un nouveau partenaire pour la rentrée.

Informatique

Le passage dans l'enseignement supérieur professionnel en BTS NDRC et BTS COM nécessite la maîtrise de l'outil informatique. **Un ordinateur portable est un élément indispensable pour la réussite des examens.**

Tenue professionnelle

La relation avec les entreprises nécessite une tenue professionnelle dans et en dehors de l'établissement. Cette tenue professionnelle est obligatoire pour la photo de classe ainsi que les jours d'ateliers.

AUTORISATION DE TRAITEMENT ET D'INTERVENTION CHIRURGICALE

Elève :

Classe :

NOM : Prénom :

Régime : Externe Demi-pensionnaire Interne

Né(e) le : à

Adresse :

.....

.....

Téléphone domicile :

Responsables :

Responsable 1 : Nom et prénom

• Téléphone travail :

• Téléphone portable :

• E-mail :

Responsable 2 : Nom et prénom

• Téléphone travail :

• Téléphone portable :

• E-mail :

Nous, soussignés M./Mme

autorisons le représentant de l'établissement, à prendre le cas échéant, toutes les mesures utiles pour une hospitalisation ou une intervention chirurgicale d'urgence concernant notre fils/fille.

Renseignements médicaux :

Groupe sanguin :

N° de sécurité sociale des parents :

Assurances complémentaires (mutuelles) :

A quelle assurance l'enfant est-il affilié ?

N° d'immatriculation à cette caisse :

Votre enfant bénéficie-t-il d'un PAI ? OUI NON

Si oui, merci de le joindre à cette autorisation.

Votre enfant a-t-il eu le vaccin antitétanique ? OUI NON

Votre enfant souffre-t-il actuellement :

• d'une affection cardiaque OUI NON• d'asthme OUI NON• d'épilepsie OUI NON• de diabète OUI NON• autre : OUI NON

Votre enfant souffre-t-il d'allergies, d'intolérances à un médicament ? Si oui, précisez :

.....

Suit-il actuellement un traitement ? Si oui, lequel :

.....

A le

Signature obligatoire des parents ou représentants légaux (précédée de « Lu et approuvé »)

Demande de sacrement : Baptême, Première Eucharistie, Confirmation

Les étudiants peuvent demander eux-mêmes le **Baptême**

Baptisés, les jeunes peuvent rejoindre un groupe pour préparer leur Première Eucharistie.

Ayant reçu les sacrements du baptême et de la Première Eucharistie, chacun peut rejoindre un groupe de préparation à la Confirmation pour continuer à cheminer dans la foi.

Mme Marie-Jo Berthelot,
Adjointe en pastorale scolaire

Merci de retourner le coupon ci-joint auprès de Mme Berthelot

Nom et prénom:

demande le sacrement suivant :	Baptême	<input type="checkbox"/>
	Première Eucharistie	<input type="checkbox"/>
	Confirmation	<input type="checkbox"/>

Pour accord, Le

Signature du jeune

Signature des parents pour les mineurs

Tarifs enseignement supérieur

Année scolaire 2022-2023

Tarifs mensuels prélevés sur 10 mois

Classes	Tarifs mensuels	Détails
BTS Communication	94,50€	Contribution famille pour les frais non pris en charge par l'état : constructions, annuités d'emprunt, équipements pédagogiques...
BTS Négociation et digitalisation de la relation client	94,50€	Contribution famille pour les frais non pris en charge par l'état : constructions, annuités d'emprunt, équipements pédagogiques...
BTS Professions immobilières en alternance	0€	La formation est gratuite pour l'alternant. Le coût de la formation est intégralement pris en charge par la branche professionnelle. La rémunération due par l'employeur est de 53 à 85% du SMIC.
BTS Management commercial opérationnel en alternance	0€	La formation est gratuite pour l'alternant. Le coût de la formation est intégralement pris en charge par la branche professionnelle. La rémunération due par l'employeur est de 53 à 85% du SMIC.
Bac+3 Bachelor événementiel	330€* ou 0€ si alternance**	* Tarifs annuels : 3900€ (600€ à verser à l'inscription et non remboursable) Une participation aux frais des séminaires nationaux (frais d'hébergement et de transport) sera demandée en supplément en début de formation pour un montant compris entre 500 et 700€. Formation non éligible aux bourses de l'enseignement supérieur mais sur justificatif suivant les conditions de ressources, l'établissement peut accorder une réduction forfaitaire de 1000€. Stage de 5 ou 6 mois, ouvrant droit à une gratification minimum d'environ 600€ par mois (Calcul pour 154h de travail/mois au taux de 3,9€/h (Source : Simulateur du gouvernement www.service-public.fr)). ** La formation est gratuite pour l'alternant. Le coût de la formation est intégralement pris en charge par la branche professionnelle. La rémunération due par l'employeur est de 53 à 85% du SMIC.
Bac+3 Bachelor Eco-Manager en DRS Diplôme universitaire	330€***	*** Tarifs annuels : 3900€ (600€ à verser à l'inscription et non remboursable) Formation non éligible aux bourses de l'enseignement supérieur mais sur justificatif suivant les conditions de ressources, l'établissement peut accorder une réduction forfaitaire de 1000€. Stage de 2 à 5 mois, si supérieur à deux mois ouvrant droit à une gratification minimum d'environ 600€ par mois (Calcul pour 154h de travail/mois au taux de 3,9€/h (Source : Simulateur du gouvernement www.service-public.fr)).

Restauration

Les étudiants ont à leur disposition une cafétéria. Un choix varié leur est proposé (cruautés, légumes, viandes, produits laitiers, desserts, fruits, etc.). Le menu (entrée, plat et dessert) leur est facturé au prix de 5€.

Impression

Une somme de 20€ obligatoire est demandée en début d'année pour activer le compte personnel d'impression. Ce compte est un service proposé qui permet à chaque utilisateur de gérer ses impressions dans l'établissement.

Carte d'accès et de restauration

Une carte permettant l'accès à l'établissement et servant également comme mode de paiement au niveau de la restauration est remise à chaque étudiant le jour de la rentrée. Cette carte est valable toute la durée de la formation et doit être impérativement restituée à la fin de celle-ci. En cas de perte ou de détérioration, elle vous sera facturée 10€.

Paiement en ligne

L'établissement propose le règlement en ligne pour la restauration et l'impression. Le paiement en ligne est accessible depuis l'Espace famille.

<https://www.cordeliers.fr/espace-famille/>

Les familles qui connaissent des difficultés financières ne doivent pas hésiter à nous en avvertir, par écrit, afin que soient trouvées des solutions (justificatif demandé).